

Mardi 25 mars 2025

Communiqué de presse – Cellule sécheresse Bilan hivernal et état de situation de sécheresse en Wallonie

La Cellule sécheresse, regroupant les différents interlocuteurs du secteur de l'eau en Wallonie, s'est réunie ce 25 mars sous l'égide du Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise (CORTEX) pour faire le bilan de l'hiver 2024-2025 et anticiper la situation pour les mois à venir. La mission de la Cellule est d'assurer un suivi des impacts de la sécheresse dans le champ des compétences régionales (production d'eau potable, gestion de l'eau, navigation, agriculture, tourisme, forêts, etc.) et de déterminer les mesures nécessaires pour y faire face.

1. Précipitations et indice de sécheresse

Selon le [bilan climatologique annuel de l'IRM](#) publié début mars, l'hiver 2024-2025 fut « sombre et humide ». Comparativement aux autres années, la période de décembre 2024 à février 2025 fût un peu moins pluvieuse et un peu moins chaude que 2024. Le mois de décembre 2024 a été plus sec que la moyenne mais a été suivi d'un mois de janvier très humide, égalant le record absolu de 2004. Cependant, depuis début février, on constate un déficit généralisé de précipitation à l'échelle du territoire wallon, notamment dans l'Est.

L'**indice sécheresse de l'IRM** est actuellement légèrement inférieur à la normale avec une tendance à la décroissance dans les perspectives à 10 jours. On observerait alors des zones plus sèches dans l'est du pays. En effet, l'IRM prévoit le maintien d'un temps relativement sec et chaud pour les 15 prochains jours.

2. Cours d'eau et barrages-réservoirs

On observe actuellement une diminution des débits de nombreux **cours d'eau**. Cette diminution est notamment observée sur la Sambre, l'Ourthe, l'Amblève, la Senne ou encore la Semois et est particulièrement marquée dans le massif ardennais (Haute Semois et Ourthe Occidentale), où les niveaux sont particulièrement faibles pour la saison. Cette situation résulte du déficit de précipitations depuis le mois de février. La situation est normale pour la Meuse, le bassin de l'Escaut, la Lesse, le Viroin et la Dyle.

Même si la situation n'est pas encore problématique, une certaine vigilance est donc de mise.

Concernant les **barrages-réservoirs**, la situation est normale pour la période, excepté pour le barrage de la Vesdre (Eupen), lequel atteint déjà la cote minimale. Ce niveau garantit un stock égal à deux années de production d'eau potable. Au barrage de la Gileppe, on observe une diminution depuis le mois de février alors qu'on a habituellement encore une recharge à cette période de l'année. La situation reste cependant confortable. Au barrage de l'Eau d'Heure, en raison de la centrale à l'arrêt, on observe un léger déficit.

3. Eaux souterraines

La piézométrie de la plupart des masses d'eau souterraine se situe actuellement à des niveaux supérieurs ou proches des niveaux les plus élevés rencontrés à la même période durant les années précédentes. Globalement, la recharge s'est néanmoins arrêtée précocement au mois de février alors que la recharge aurait pu se poursuivre jusque fin mars.

4. Risques d'incendies

Pour les **milieux forestiers**, les indicateurs sont actuellement au vert. La situation est plus sensible dans les **milieux ouverts** (comme les Hautes Fagnes) ou **semi-ouverts** (avec une végétation de type broussaille) qui sont davantage à surveiller en raison des herbes sèches accentuées par l'effet du vent qui augmentent les risques d'incendie.

Il convient donc de rappeler au public de rester vigilant en cette période critique. Le drapeau rouge est encore actuellement hissé dans certaines zones sensibles des Hautes Fagnes, signifiant leur interdiction d'accès pour limiter les risques d'incendie et à garantir la sécurité des visiteurs ainsi que la protection de cet écosystème fragile.

5. Kayaks

La liste des tronçons pour la pratique du kayak est consultable sur le site <http://kayak.environnement.wallonie.be>.

6. Production et distribution d'eau

La distribution publique d'eau ne rencontre actuellement aucune difficulté en Wallonie. Globalement, les producteurs/distributeurs d'eau s'accordent à constater une bonne recharge hivernale bien qu'on observe une baisse des débits des captages depuis le mois de février. Dans certaines communes, la situation commence néanmoins à être suivie de près.

7. Conclusions

L'automne et le début d'hiver 2025 ont permis de largement reconstituer les réserves en eaux souterraines et de soutenir le débit des cours d'eau. Néanmoins, le déficit de précipitations constaté depuis le mois de février commence à avoir des conséquences concrètes pour les eaux de surface et augmente le risque d'incendie en milieu ouvert.

Le CORTEX poursuivra un monitoring constant de la situation et convoquera à nouveau la cellule sécheresse afin de réaliser un nouveau point sur la situation le 15 avril à 14h.

Le CORTEX reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Pour la Cellule d'expertise sécheresse
Le Directeur du CORTEX
Simon RIGUELLE